

EXTINCTION ITR OUTRE MER

ACTE 1

La CFE-CGC Services Publics était présente lors de cette première réunion afin d'échanger avec le gouvernement, les parlementaires et tous les acteurs du dossier dga, Insee, dga, dgs etc...

De manière unanime le constat est clair sur le fait que l'extinction de l'Indemnité Temporaire de Retraite crée la paupérisation des agents des services publics en lien avec le coût de la vie en outre mer!

LA CFE-CGC SERVICES PUBLICS DEMANDE:

-La suspension immédiate de la réforme sur l'extinction de l'ITR, le temps que le dialogue social se fasse!

-Des études plus approfondies sur des données manquantes notamment sur le coût de la vie en outre-mer.

-La mise en place d'un système juste et égalitaire pour nos agents ayant exercés en outre-mer

La CFE-CGC Services Publics restera extrêmement vigilante sur la tenue des travaux et ne se prononcera qu'en faveur d'une mesure juste et équitable pour tous!